



Date : 31 août 2023

Heure : 18h00

ADDITIF ORGANISATION n°2

Doc : 1.2

De : L'organisation

A : Tous les Concurrents et membres d'équipage (CFR & VHC)

Nombre de pages : 2

Pièce jointe : 0

Objet : Modifications Règlements Particuliers

Sous réserve d'approbation par le Collège des Commissaires Sportifs

PROGRAMME - HORAIRES

Arrivée 2ème étape rallye CFR : dimanche 10 septembre 2023 ~~15h33~~ 15h31

Article 1P ORGANISATION

Tableau d'affichage officiel

L'affichage officiel sera dématérialisé et présent sur le site www.chronolive.fr et l'application gratuite "Sportity app" avec le code d'accès "RPSY23".

Article 1.1P OFFICIELS (modifications et ajouts rallyes CDF & VHC)

Observateur FFSA (remplace)..... ~~Jacques Paoli~~ Georges LEMMENS

Collège des commissaires Sportifs:

Président: Gilles GUILLIER
Membres Daniel BLUTEAU
..... Catherine CONDEMINÉ
Assistante Annie FOURCADE

Direction de Course

Directeur de Course..... Joseph LORRE
Directeur course Adjoint VHC..... Jannick DAUBIGNE (& nouveaux départs)
Adjoint Directeur de Course au PC ~~Gérard GHIGO~~ Roger DESMOULINS
Directeur de Course Stagiaire (ajout)..... Melvin FRAIGNE
Directeur de Course Adj. délégué ES (ajout) .. Thierry MOREL

Directeur course VHC ~~R DESMOULINS~~ Jannick DAUBIGNE
Commissaire Technique responsable VHC..... Gyslain RATTEL (& nouveaux départs)
Commissaire Sportif publicités (ajout)..... Michèle MEYER
Responsable Parc Assistance ~~JF FOURCADE~~ Michel FRESEAU
Juges de Fait (ajout) Michèle MEYER
..... Jean Pierre PERRIER

Article 1.2P Eligibilité

Lire ~~29~~ 20^e RALLYE DU PAYS DE SAINT YRIEIX compte

Article 5.2P PUBLICITE

Les publicités obligatoires sont :

- PERICAUD Automobile - FABREGUE Groupe Sprint - PAPREC - INTERMARCHE
GEODIS - MEYZIE TP - HEMARD & VIGNOL - MINERVA OIL
- POUTOU (plaque immatriculation avant)

Les publicités facultatives sont :

- BLS (bandeau pare-brise pilote)
- AVIA-MARLIM (bandeau pare-brise copilote)

Pour l'organisation



Laurent MAZAUD